



## Une journée anti loi-Travail en forme de dernier baroud

Reuters, le 28.06.2016

**PARIS (Reuters) - Les opposants au projet de loi Travail se sont retrouvés mardi dans la rue pour la 11e journée d'une mobilisation qui tend à s'essouffler, à l'approche d'un nouvel examen de ce texte par l'Assemblée nationale.**

Après avoir menacé la semaine dernière d'interdire toute nouvelle manifestation risquant de dégénérer en affrontements à Paris, le gouvernement a autorisé un défilé sur un itinéraire court mais proposé par la CGT, Force ouvrière et cinq autres organisations syndicales et de jeunesse.

Un important dispositif de sécurité, similaire à celui déployé pour la manifestation de jeudi dernier, encadrera le défilé parisien, avec le déploiement de 2.500 policiers et gendarmes pour prévenir l'intrusion de "casseurs".

Cette journée de mobilisation intervient le jour du vote solennel du Sénat sur un projet de loi réécrit par la majorité sénatoriale de droite dans un sens beaucoup plus libéral que celui sur lequel le Premier ministre, Manuel Valls, a engagé sa responsabilité en première lecture à l'Assemblée nationale.

Le gouvernement a annoncé qu'il rétablirait cette version lors de son retour en juillet en deuxième lecture devant les députés et qu'il n'en modifierait pas la "philosophie".

Manuel Valls et la ministre du Travail, Myriam El Khomri, recevront successivement mercredi et jeudi les principales organisations syndicales et patronales.

Mais les services du Premier ministre ont annoncé qu'il s'agissait de faire le point sur le texte sorti du Sénat et la suite du processus, pas de rouvrir des négociations.

### LA CFDT EXHORTE VALLS À TENIR BON

Si des "évolutions" sont possibles, il ne faut pas attendre de changements fondamentaux, notamment concernant l'article 2, qui instaure la primauté des accords d'entreprise sur les conventions de branches et interprofessionnelles.

Cette "inversion de la hiérarchie des normes" est un des points les plus contestés, comme l'a rappelé mardi le secrétaire général de FO sur Radio Classique.

Jean-Claude Mailly a dit espérer encore que Manuel Valls annoncerait des modifications au texte, notamment pour garantir le rôle des branches professionnelles.

Sinon, "je ne vois pas pourquoi le Premier ministre nous recevrait", a-t-il déclaré. "Ou il a quelques annonces à faire (...) Ou alors c'est de la provocation."

Le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, qui soutient le projet de loi adopté en première lecture par les députés, comme la CFTC et l'Unsa, exhorte au contraire Manuel Valls à tenir bon, en particulier sur l'article 2.

Il s'oppose notamment à ce qu'un droit de regard soit donné aux branches professionnelles sur les accords d'entreprise, que ce soit a priori ou a posteriori.

"La CFDT, s'il y avait un recul du gouvernement sur l'article 2, serait évidemment vent debout et complètement opposée", a dit Laurent Berger sur France 2. "Je pense qu'il faut aller au bout maintenant et s'il ne le faisait pas, je peux vous assurer que la CFDT serait en travers de la route." □